

Quatrième conférence : persécutions et martyres.

Dans la première conférence nous avons dit comment le christianisme est sorti de sa matrice, le judaïsme. Dans la deuxième conférence nous avons souligné l'importance d'une Ecriture sainte ; nous avons rappelé la composition du Nouveau Testament et dit comment s'est constitué un « canon », un recueil de textes normatifs. Dans la troisième conférence, nous avons exposé combien le premier christianisme est traversé de conflits et de débats. Dans cette quatrième conférence, nous allons aborder ce qui aux yeux de beaucoup résume l'Antiquité chrétienne : la persécution et l'épopée des martyrs.

On peut dire que le christianisme est né persécuté. Luc, dans les Actes, parle avec insistance de l'attitude vindicative des grands prêtres à l'égard des Apôtres. Il y a un crescendo qui fait passer de la menace à la flagellation des apôtres et de la flagellation des apôtres à la lapidation d'Etienne. On sait, aussi, par les Actes la décapitation de Jacques, l'aîné des fils de Zébédée. Et quand il s'agit de Paul, tout le monde sait qu'il a été persécuteur de l'Eglise avant de devenir « l'apôtre des nations ».

La finale des Actes des Apôtres ne raconte pas le martyr de Paul et cela laisse l'historien dans l'incertitude. Cependant, la meilleure hypothèse est que Paul a été condamné et exécuté en 62 et que sa mort a été le précédent qui a déclenché, en 64, la persécution de Néron.

J'ai déjà parlé des événements de l'été 64. Rome a connu un terrible incendie et la population a accusé Néron, sinon d'avoir mis le feu du moins de ne pas avoir fait grand chose pour lutter contre le désastre. Il lui fallait des boucs émissaires. Sa police lui a désigné les chrétiens. On a procédé à d'importantes arrestations et procédé à de très cruelles exécutions. On est renseigné là-dessus par Tacite, le grand historien romain. Jusque là l'Empire considérait les chrétiens comme un groupe juif. Désormais, ils sont à part et ne bénéficient plus de la protection du statut de « religio licita ». Pour autant faut-il imaginer un « décret » de Néron affirmant l'illégitimité du christianisme. Probablement pas. Le décisif est ailleurs.

De nos jours la religion est affaire personnelle, c'est une conviction que l'on a ou que l'on n'a pas. Certes, le culte est collectif et prend ainsi une allure publique. Mais, dans l'Antiquité, la religion n'a de signification que publique. La conviction personnelle n'a aucune importance. Ce qui compte c'est l'exécution des rites, qui doivent être observés scrupuleusement. C'est ainsi que s'obtient la « pax deorum ». Les dieux, satisfaits du culte rendu, n'embêtent pas les hommes et les laissent tranquilles.

D'où la gravité du refus du culte, concrètement du refus du sacrifice. En refusant de sacrifier aux dieux, les chrétiens ne mettent en marge de la société. On peut même dire qu'ils s'opposent au « mos maiorum », à la tradition des Anciens, et que donc ils sont des criminels voués à la mort.

Avec l'empereur Trajan, vers 110, la législation romaine se précise. On a de lui un « rescrit », une réponse qu'il envoie au gouverneur de la province de Bithynie, Pline le Jeune. Pline lui avait écrit, impressionné par le nombre de chrétiens recensés dans sa province. Pline avait procédé à des arrestations et à des interrogatoires. Un bon nombre avaient nié être chrétiens, mais beaucoup affirmaient leur foi. Aux yeux de Pline leur comportement était innocent. Mais, il y avait la question du refus des sacrifices.

Trajan ne veut pas l'on se mette à la chasse aux chrétiens. Cependant, s'ils sont dénoncés, qu'on les arrête. Si jamais la dénonciation est mensongère qu'on punisse sévèrement le dénonciateur. Quant au chrétien qui persiste et refuse de sacrifier qu'on l'exécute. Cette législation sera à la base des arrestations et des exécutions des chrétiens jusqu'à la première persécution générale, celle de Valérien en 268. On a donc une longue période où l'Etat romain n'organise pas systématiquement la poursuite des chrétiens. Il n'y a pas de persécution générale et permanente.

Mais, ponctuellement, à un endroit, dans des circonstances particulières, la violence éclate et fait, alors, des ravages.

Cela a été le cas à Lyon en 177. On est très bien renseigné par une lettre que l'Eglise de Lyon a envoyée aux Eglises d'Asie. Le récit est terrifiant. On a en mémoire le martyr de Blandine, qui, frêle et fragile, a néanmoins subi les pires atrocités. A noter l'acharnement de la foule, qui a brûlé les corps des martyrs et jeté les cendres dans le Rhône.

Au second siècle, deux évêques célèbres ont été martyrs : Ignace d'Antioche, dont nous avons parlé dans la conférence précédente, et Polycarpe de Smyrne.

Nous n'avons pas le récit du martyr d'Ignace. Cependant il n'y a pas de doute, il est mort à Rome. Probablement dans le Colisée. Mais, lors de son étape à Smyrne, Ignace a écrit une lettre à l'Eglise de Rome. Il ne veut pas que l'on intervienne pour lui éviter le martyr. Tout son désir est de donner sa vie pour le Christ. Sans doute n'a-t-il rien fait pour provoquer sa condamnation, mais celle-ci une fois acquise sa foi le conduit à assumer cet appel. On connaît la phrase fameuse : « Je suis le froment de Dieu et je suis moulu par la dent des bêtes pour être trouvé un pur pain du Christ. » Fondamentalement un martyr est un mystique.

Polycarpe est jeune évêque de Smyrne au moment du passage d'Ignace, mais, devenu très vieux, il meurt martyr. Un témoin écrit : « L'évêque se tenait au milieu du feu non comme une chair qui brûle, mais comme un pain qui se dore en cuisant ou comme l'or et l'argent éprouvés au creuset. »

Justin est un philosophe platonicien converti au christianisme. Il écrit, entre autres, une apologie, adressé à l'Empereur Antonin. Il y parle du baptême et de l'eucharistie, témoignages très précieux de la vie chrétienne au second siècle. Dénoncé, il est condamné et exécuté avec ses disciples. Interrogé par le préfet de Rome, Rusticus, il lui répond : « Personne, à moins de perdre la raison, n'abandonne la piété pour l'impiété. »

J'ai déjà parlé de Blandine. Mais beaucoup de femmes sont martyres. L'une des figures les plus touchantes est Perpétue. On est en Afrique, à Carthage, au début du IIIème siècle. Perpétue et d'autres catéchumènes ont été arrêtés. Interrogée publiquement, elle confesse sans faiblir le Christ alors que son père, resté païen, la supplie de renier. La scène est pathétique. Avec Perpétue, il y a son esclave Félicité. Félicité est enceinte, l'accouchement est pour bientôt, mais comme les Romains n'exécutent pas les femmes enceintes, Félicité attend avec impatience la naissance de son enfant. En effet, comme la date des jeux où elles vont être martyres est fixée, Félicité craint de ne pas être martyre avec ses compagnons de captivité. Dans la prison tous prient et Félicité accouche. Une prison romaine, ce n'est pas confortable et Félicité hurle de douleur. Un soldat lui dit alors : « Dis donc ! Si tu hurles comme ça maintenant, qu'est-ce que ce sera dans l'amphithéâtre. » Mais Félicité lui répond : « Maintenant, c'est moi qui souffre, mais alors c'est lui qui souffrira en moi ». Sublime réponse d'une esclave ! Et qui confirme parfaitement qu'un martyr est un mystique.

Au milieu du troisième siècle, un empereur, Dèce, ordonne à tous les habitants de l'Empire de sacrifier pour l'Empereur et l'empire. Il ne semble pas que les chrétiens aient été directement visés, mais de fait ils vont être pris dans l'engrenage. Très vite il y aura des arrestations. A Rome, le pape Fabien meurt dans la prison, comme quelques décennies auparavant, à Lyon, Pothin était mort en prison. Certains réfractaires aux sacrifices sont arrêtés et torturés. En fait, on ne cherche pas à les faire mourir, mais à les faire renier. On veut des apostats, pas des martyrs ! Cependant, certaines fois, on pousse la torture un peu trop loin et c'est la mort. Cette persécution de Dèce a un caractère très particulier et j'aurai l'occasion d'y revenir.

Dix ans plus tard l'empereur Valérien organise la première persécution générale, à l'échelle de l'Empire tout entier. Il vise la tête. Ce sont surtout des responsables d'Eglise qui sont victimes. Parmi eux le Pape Denis, avec son célèbre diacre, Laurent, et l'évêque de Carthage, Cyprien.

Mais, après la capture de Valérien par les Perses, son fils Gallien publie un édit qui interdit toute poursuite contre les chrétiens. On entre dans la période que l'on appelle « la petite paix de l'Eglise ».

Avec Dioclétien, c'est la dernière et la grande persécution. Elle dure de 303 à 312. Dioclétien a réorganisé l'Empire, il s'est donné un collègue, Auguste comme lui, et deux Césars. Ils forment ainsi ce que l'on appelle la « tétrarchie », le gouvernement à quatre. Voulant parachever son œuvre de restauration, Dioclétien, avant de démissionner, entreprend l'élimination du christianisme.

Dans certaines régions, il y eut très peu de victimes. En Gaule par exemple, parce que l'Auguste qui la contrôle, Constance Chlore, père de Constantin, sans être chrétien comme le sera son fils, n'est pas favorable à la persécution. Mais, dans d'autres régions, en particulier en Egypte, ce fut épouvantable et cela se prolongea longtemps jusqu'à l'élimination de l'empereur Maximin Daïa, un véritable fanatique.

Je viens de faire un simple survol ! Le fait de la persécution a imprégné tout le premier christianisme et il n'est pas faux de parler du « temps des martyrs ». Mais, en fait, au long des siècles, l'Eglise ne cessera pas d'avoir des martyrs. Et il faut insister sur un point majeur : le siècle où le nombre des martyrs, et de loin ! a été le plus grand a été le vingtième siècle.

Je termine en insistant à nouveau sur le caractère mystique du martyr. Sans doute le martyr chrétien meurt pour une cause. On parle des « martyrs de la Résistance ». Mais, le martyr chrétien ne meurt pas seulement pour le Christ, il meurt comme le Christ, avec le Christ, en union intime avec lui. Rappelez-vous la phrase de Félicité : « Alors c'est lui souffrira en moi ! » Et cela fait l'originalité irréductible du martyr chrétien.